

Informations de base	
2022/2891(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) et introduisant des dispositions transitoires. Abrogation du règlement délégué (UE) n° 807/2014 Complétant 2011/0282(COD) Subject 3.10.01.02 Développement rural, Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	AGRI Agriculture et développement rural		

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
17/10/2022	Publication du document de base non-législatif	C(2022)07233	
17/10/2022	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
19/10/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
05/01/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2022/2891(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Supplementing 2011/0282(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	AGRI/9/10332

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé

Document de base non législatif	C(2022)07233	17/10/2022	